



Octobre 2022

Fiche de poste

Animateur·rice de réseau coopératif

Le travail de l'animateur·rice de réseau consiste essentiellement à coordonner l'activité de la coopérative et de ses sociétaires en collaboration avec les autres salarié·e·s. Ses missions seront exécutées sous l'autorité de la présidence de la société coopérative et de toute personne ou instance mandatée par elle.

Elle ou il aura pour mission :

- L'amélioration des temps collectifs de la coopérative : proposition de nouveaux formats, suivi et animation des comités participant à leur mise en œuvre (Cagette du Futur, AG, Agora, Apéro Castilhon).
- La formation, assistance et information des bénévoles dans une optique de dynamisation et pérennisation du projet :
 - Facilitation des créneaux en magasin : sur les principes de l'auto-gestion de la coopérative, il s'agira d'animer/faciliter la participation des coopérateur·trice·s lors de leur créneau (répartition des tâches, réponse aux questions, accompagnement vers l'autonomie et l'auto-gestion des coopérateur·rice·s)
 - Formation permanente des coopérateur·rice·s aux outils de communication et d'information utilisés au sein de la coopérative
 - Formation permanente des coopérateur·rice·s aux procédures
 - Assistance quotidienne des coopérateur·rice·s dans leur participation (physique, mail)
 - Développement d'outils d'aide à l'implication des coopérateur·rice·s
 - Retour régulier sur les activités de la coopérative auprès de ses membres (Agoras, AG...)
- La gestion du magasin :
 - Réceptions physiques et logistiques
 - Gestion des stocks
 - Assurer la conformité du magasin aux normes de l'hygiène et de sécurité
 - Gestion des fonds : ouverture et fermeture des caisses, accès au coffre
 - A moyen terme, gestion des commandes pour un univers du magasin (formation interne assurée par l'équipe salariée)
 - Paiements des factures fournisseurs
 - Achat de matériel, fournitures.

- Coordination avec les autres salarié·e·s
- Suivi des événements collectifs organisés par l'association Les Amie·e·s de La Cagette afin de faciliter les liens entre les deux structures

Compétences recherchées :

- Maîtrise de techniques d'animation participatives
- Polyvalence
- Autonomie, rigueur
- Capacités organisationnelles
- Capacités de synthèse
- Capacités de communication écrite et orale
- Sens de la pédagogie et capacité de médiation
- Empathie et bienveillance
- Capacité de résistance au stress
- Très bonne connaissance des outils informatiques
- Intérêt pour les filières alimentaires et l'agriculture
- Une bonne connaissance de la structure de la coopérative est un plus

Conditions de l'emploi :

- Contrat à durée indéterminée
- Durée hebdomadaire du travail : 35h, dans l'équipe du soir, avec 2 fermetures de magasin (à 21h30) à prévoir par semaine. En particulier, la plupart des samedis de l'année seront travaillés. Les horaires de l'équipe du soir sont susceptibles de varier d'un jour sur l'autre et d'une semaine à l'autre selon un planning tournant mais prévu en avance. Les heures de travail peuvent se répartir entre 10h du matin et 21h30. Cependant, le planning reste tournant et auto-organisé au sein de l'équipe salariée et des ouvertures du magasin exceptionnelles à 6h du matin sont à prévoir.
- Salaire : 1870,44€ brut par mois
- 13ème mois payé en plus en lien avec la convention collective des coopératives de consommateurs
- Mutuelle et prévoyance payées à 100% par la Coopérative
- Une cantine d'entreprise, sous forme de repas préparés par le comité "repas salarié·e·s". Ces repas sont financés en partie par lae salarié·e (3€/repas) et par la coopérative (2€/repas)